

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

## Déclaration de Maladie : N° P19-0020228

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5258

Société : RAM

35286

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOUTAYER ZAHIA Date de naissance : 05/05/1958

Adresse : 8, Rue EL TESSAOUDI CASA BLANCA

Tél. : 06 66 40 41 359 Total des frais engagés : 1.300 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR BENNOUINA KAM  
OPHTHALMOLOGISTS  
7, Rue Prince My Abdellah - Casablanca  
Tél: 0522 27 51 75 / 05 22 47 08 5

Date de consultation : 03 AOUT 2020

Nom et prénom du malade : BOUTAYER ZAHIA Age :

Lien de parenté :

Lui-même  Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 27/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/05/2021	G		300	
18/05/2021				

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>LEONARD OPTIQUE</b> 2, Rue Nationale - Casablanca Tél: 05 22 75 64 5 / 05 26 50 P. 33 20 48 53 - I. F. 01 03 07 35	28/7/20	<b>LEONARD OPTIQUE</b> Rue Nationale - Casablanca +212 52 26 45 10 20 65 0 33 20 48 53 - I. F. 01 03 07 35 1000

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

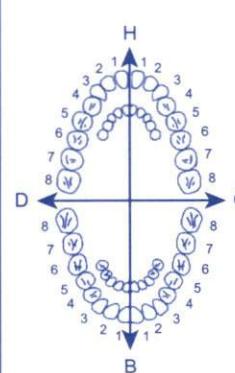
Veuillez joindre les radioographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

### **(Création, remont, adjonction)**



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur BENNOUNA Kamal**

**OPHTALMOLOGISTE**

Diplômé de La Faculté de Médecine de Montpellier

**MALADIES et CHIRURGIE des YEUX**

**CHIRURGIE de la MYOPIE AU LASER**

**ANGIOGRAPHIE - LASER**

27/07/2020

Casablanca Le , ..... الدار البيضاء في

Madame BOUTAYEB Zahia

UNE PAIRE DE LUNETTES + MONTURE :

VERRES DE PRES

Oeil Droit : + 2,50

Oeil Gauche : (170° + 0,50) + 2,75

**LEONARD OPTIQUE**  
2, Rue Nationale - Casablanca  
Tél: 05 22 27 56 45 / 20 26 50  
T.P. 33 20 48 53 - I.F. 01 03 07 35

*Dr BENNOUNA Kamal  
OPHTALMOLOGISTE  
7, Rue Prince My Abdellah - Casablanca  
Tél: 05 22 27 51 75 / 05 22 47 08 5*

77 زنقة الأمير مولاي عبد الله (زاوية شارع للايلاقوت) - الدار البيضاء  
77, Rue Prince Moulay Abdellah ( Angle Bd. Lalla Yacout ) - Casablanca



05 22 27 51 75

05 22 47 08 90



LEONARD OPTIQUE

FACTURE

N°0000726

le 28/7/2002

2, Rue Nationale  
CASABLANCA - MAROC  
TEL : 0522 20 26 50  
TEL : 0522 27 56 45  
FAX : 0522 20 73 29

Mme BOUTAYEB Zahia Droit

	Sur Ordonnance du Dr Bennouna	
1	Monture A	500,-
2	Verre Torique Sphérique	
	Orga-Minéral Ø	500,-
	N° Nom 401/408	
	Verre Torique Sphérique	
	Orga - Minéral Ø	
	N° Nom	
	LEONARD OPTIQUE 2, Rue Nationale - Casablanca Tél : 0522 27 56 45 / 20 26 50 T.P. 33204853 I.F. 01030735	
		1000,-

Arrêtée la présente facture à la somme de

7000 DHS

TVA 20 % INCLUSE

N° bancaire BMCI LALLA YACOUT N° 0100200153700123

R.C. 57261 - TVA 705534 - PAT. 33204853

INPE : 095006243 - IF N° : 01030735 - ICE : 000084324000036

INPE  
095006243